

Demande de logement social

Vous devez remplir le formulaire Cerfa n°14069*04 que vous pouvez télécharger ici ou le retirer au Guichet unique, ou au Service Logement :

 Cerfa 14609-04 - Demande de logement social 319.14 Ko

Ce dossier doit directement être redéposé au Service Logement, accompagné de la copie de votre pièce d'identité et de votre dernier avis d'imposition sur le revenu.

Vous pouvez aussi faire votre demande en ligne sur <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Contact

Service Logement

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta
77400 Thorigny-sur-Marne
France

- **Lundi et Mardi** : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
- **Mercredi** : 8h30 - 12h et fermé l'après-midi
- **Jeudi** : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h00
- **Vendredi** : 8h30 - 12h et fermé l'après-midi

01 60 07 89 55

servicelogement@thorigny.fr

GUICHET UNIQUE

Mairie de Thorigny-sur-Marne
1 rue Gambetta

SUIVEZ NOUS SUR
FACEBOOK

SUIVEZ NOUS SUR
TWITTER